

Ce que je trouve étrange chez le Nouveau parti démocratique—et son chef en est un exemple—c'est qu'en dehors de la Chambre, il proclame par tout le pays qu'il s'oppose aux libéraux. De son côté, le président du Conseil privé (M. Gordon) se rend un peu partout comme le font d'autres de ses collègues du cabinet, en prétendant qu'ils s'opposent au NPD. Ils mêlent ainsi les gens et les trompent. Pourtant, ici à la Chambre des communes, le parti libéral reçoit constamment l'appui du NPD et réussit à se maintenir ainsi au pouvoir. C'est seulement lorsque le nombre de députés présents ici est établi à la hâte et que le NPD juge alors prudent de voter contre le gouvernement qu'il se décide à le faire.

Nous avons eu aujourd'hui un exemple de leur appui au gouvernement libéral. Ils font semblant d'appartenir à un autre parti. Ils sont identiques. Mackenzie King, qui a eu si souvent tort, avait parfaitement raison de dire que la CCF n'était qu'un groupe de libéraux pressés.

Une voix: M. St-Laurent.

L'hon. M. Churchill: Oui, M. St-Laurent. C'est ce qui arrive aujourd'hui. Ce sont deux partis portant des noms différents, mais avec les mêmes idées ici, à la Chambre des communes. Les néo-démocrates ont partie liée avec les libéraux.

Le très hon. M. Diefenbaker: Demandez-le au nouveau secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il est au courant.

L'hon. M. Churchill: Le meilleur exemple est ce qui est arrivé au sujet du bill sur l'unification. Les membres du NPD savent fort bien—et j'avoue qu'ils sont intelligents—que les conseils des spécialistes militaires qui ont déposé devant le comité et ont presque tous été démis de leurs fonctions, sont meilleurs que ceux que le ministre de la Défense nationale a donnés à la Chambre. Pourtant, ils collaborent avec le ministre et font fi de tous ces témoignages dans leur empressement à appuyer le gouvernement. C'est une autre affaire. L'idée leur plaît.

• (8.10 p.m.)

M. Winch: L'honorable député me permet-il de lui poser une question?

L'hon. M. Churchill: Certainement.

M. Winch: L'honorable député discute-t-il de la façon dont il croit que nous nous prononcerons au sujet de l'opportunité de prendre une décision à propos de cette affaire ou dit-il comment nous allons nous prononcer au sujet des articles 2 et 6?

[L'hon. M. Churchill.]

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est cela.

M. Winch: Ce dont la Chambre est actuellement saisie, c'est de savoir comment permettre une mise aux voix à l'égard de cette question. Il ne s'agit pas d'une discussion sur l'article 2. Si le député croit savoir comment nous allons voter au sujet des articles 2 et 6, je crois qu'il fait une légère erreur, car, à mon avis, il n'en sait rien.

L'hon. M. Churchill: Je sais que le député va voter contre le projet de loi. Il y a déjà exprimé son opposition. Le député de Greenwood (M. Brewin) a dit publiquement, au comité de la défense et ici, que faute d'une politique étrangère clairement définie, il ne pourrait appuyer le bill; et je crois que le député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) va s'opposer au bill. Je ne suis pas fixé quant aux autres membres de ce parti, mais je m'étonne qu'ils aient approuvé aujourd'hui la proposition sur l'attribution de temps, car j'avais proposé un autre moyen de régler le problème et de sortir d'embarras la Chambre des communes. Mais nous verrons bien, le moment venu.

C'est dommage qu'une pareille question ne puisse être réglée par une entente. Assis tour à tour des deux côtés de la Chambre, j'ai vu d'innombrables ententes où des difficultés ont été réglées à l'amiable dans le couloir, derrière les rideaux. Ces choses-là ne figurent pas dans le hansom. Les journaux n'en parlent pas non plus, mais les députés d'expérience savent ce qui en est à la Chambre. Bien des choses se règlent d'un commun accord. C'est comme cela que les mesures législatives sont adoptées, à moins qu'il ne s'agisse de mesures portant à controverse comme le bill sur l'unification.

A l'occasion d'un grand nombre de mesures législatives, les partis se renseignent l'un l'autre sur le nombre de leurs membres qui prendront la parole et sur le temps qu'ils désirent. Cela ne se fait jamais publiquement; les difficultés surgissent lorsqu'un bill prête à controverse. Dans ces cas-là, le gouvernement devrait sonder l'opinion de la Chambre, et ne pas pousser l'étude d'un bill de ce genre jusqu'au point où nous en sommes maintenant, c'est-à-dire qu'il ne devrait pas aller jusqu'à imposer la clôture, qui est une limitation de la liberté de parole.

Nous ne nous sommes pas lancés dans ce débat à la légère. Nous ne faisons pas d'obstruction systématique. Nos opinions sur la mesure sont bien fondées, fermement soutenues et enracinées dans nos convictions. Nous estimons que le bill est mauvais pour le pays, et nous nous appuyons à cet égard sur l'opinion et